



D.2019.07.03.1.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 03 Juillet 2019

1 – TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS

1.3 – 3^{ème} ligne de métro : Autorisation de signer le marché n° M3 2019 13867 M d'assistance à maîtrise d'ouvrage communication chantier : conseil stratégique, conception et mise en œuvre avec la société INCONITO.

L'an deux mille dix-neuf, le trois juillet à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel		X (M. Briand jusqu'au point 9.4)	X (a/c du point 10)
BRIAND Sacha	X	X (M. Chollet a/c du point 10)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X (du point 1.1 au point 4.12 et du point 9.1 au point 9.4)	X (M. Grass a/c du point 5.1 jusqu'au point 8.9 et a/c du point 10)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X	X (M. André a/c du point 1)	
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline		X (M. Suaud)	
SUAUD Thierry	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.1.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération Toulouse Aerospace Express - 3ème ligne de métro et Ligne Aéroport Express
- Par délibération n° D.2017.07.05.1.2 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT) la réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express.
- Par délibération D.2018.07.11.2.1 du 11 juillet 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) approuvait la modification du programme de l'opération, à l'issue des études des alternatives menées à la suite du compte-rendu du Débat Public.
- Par délibération D.2018.12.12.1.1 du 12 décembre 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) approuvait l'avenant 1 au mandat de maîtrise d'ouvrage afin d'annexer au contrat de mandat la répartition de la rémunération du mandataire en domaines d'activités pour permettre la déclaration de ces coûts dans le cadre de la subvention européenne Mécanisme d'Interconnexion en Europe (MIE).
- Par délibération D.2019.02.06.1.3 du 6 février 2019, le Comité Syndical a approuvé les ajustements de programme de l'opération dont une mise en service fin 2025.

Le présent appel d'offres ouvert est lancé après avis d'appel public à la concurrence. Il est soumis aux dispositions des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

La présente consultation concerne un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des actions de communication chantier.

Les prestations attendues sont :

- le conseil en stratégie de communication chantier,
- la conception et réalisation de supports de communication chantier print, audio, web et film d'animation,
- l'appui à l'organisation d'événements liés au chantier.

Ces prestations sont à réaliser sur les communes de Toulouse, Colomiers, Blagnac et Labège (Haute Garonne).

Les prestations font l'objet d'un accord cadre à bons de commande conformément aux dispositions des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique.

Le montant minimum de ce marché est estimé à 150 000 €HT et le montant maximum à 600 000 € HT.

La durée de la prestation globale est fixée à 48 mois.

L'avis d'appel public à la concurrence été télétransmis 19 avril 2019 aux publications suivantes : JOUE, BOAMP et La Dépêche du Midi et déposé sur le site www.tisseo.fr

Trente-sept (37) dossiers ont été retirés via la plateforme tisseo.fr

4 entreprises ont remis une offre avant la date limite de réception qui était fixée au 20 mai 2019 avant 12h.

1. Verywell
2. TAO
3. Inconito
4. Médiapilote / Aptitude

Les enveloppes ont été ouvertes le 20 mai 2019.

La Commission d'Appel d'Offre a, dans sa séance du **25 juin 2019** décidé de retenir l'ensemble des candidatures, puis d'attribuer le marché à **INCONITO** pour un montant minimum de 150 000 €HT et un montant maximum de 600 000 € HT, le détail estimatif remis s'élevant à **589 000 € HT**.

Il est donc proposé au Comité Syndical, d'autoriser la signature du marché assistance à maîtrise d'ouvrage communication chantier : conseil stratégique, conception et mise en œuvre **M3 2019 13867 M** avec **INCONITO** pour un montant maximum de 600 000 € HT.

.....

Le Comité Syndical,
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer avec **INCONITO** le marché n° **M3 2019 13867 M** concernant une assistance à maîtrise d'ouvrage communication chantier : conseil stratégique, conception et mise en œuvre pour un montant maximum de 600 000 € HT.

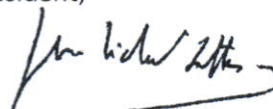
ARTICLE 2 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20190705-20190703-1-3D- DE Date de télétransmission : 05/07/2019 Date de réception préfecture : 05/07/2019
--